DÉLIBÉRATION
Du Conseil d'Administration
De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du jeudi 12 décembre 2024

Délibération n° 2024-12-08

Point 8 : Préambule commun du SDVE Université de Rennes

Vu le Décret n°86-640 du 14 mars 1986, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de certaines écoles d'ingénieurs associées à un établissement public à caractère scientifique culturel et professionnel, modifié ;
Vu le décret 2022-1474 du 24 novembre 2022 portant création de l'Université de Rennes et approbation de ses statuts et notamment son article 6 ;

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le préambule commun des établissements composantes établi dans le cadre du SDVE de l'Université de Rennes. Sur la base de ce préambule précisant les grandes orientations communes à l'Université de Rennes, chaque établissement-composante déclinera son SDVE propre. Les grandes orientations définies sont les suivantes :

- Une université accueillante
- Une université à vivre au quotidien
- Une université de l'engagement

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le préambule commun du SDVE de l'Université de Rennes.

Membres composant le conseil : 24
Membres en exercice : 24
Quorum : 13
Membres présents ou représentés :
Présents : 15
Représentés : 8

Votes :
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 23

Délibération adoptée

Visa de la présidente
Patricia FOMPEYRINE

Document(s) envoyé précédemment : Préambule commun établissements composantes : SDVE Université de Rennes.
Extrait envoyé au Recteur Chancelier des Universités le : 16/12/2024

SDVE Université de Rennes
Préambule commun établissements-composantes
Validé en CSE le 6 novembre 2024

La création de l'Université de Rennes vise à améliorer les conditions d'étude et à favoriser la réussite des étudiantes et des étudiants en conjuguant les atouts et complémentarités des établissements-composantes fondateurs. Aussi, au-delà des opportunités nouvelles en termes de formations, ils ont identifié à travers l'élaboration de ce Schéma directeur de la vie étudiante de l'Université de Rennes, un certain nombre de pistes de travail commun en matière de vie étudiante, répondant à des problématiques rencontrées par l'ensemble des étudiantes et étudiants, ainsi qu'à la volonté de s'associer pour mener ensemble des projets.

Véritable marqueur d'identité, de visibilité et d'attractivité pour l'université de Rennes, la vie étudiante intègre également des enjeux spécifiques à chacun des établissements-composantes. Ainsi, les établissements-composantes pourront s'appuyer sur les orientations de ce schéma directeur de l'Université de Rennes, pour construire et décliner des actions propres à leur établissement.

Une méthodologie commune à expérimenter
L'élaboration de ce schéma directeur a été l'opportunité de mettre en réseau les différents établissements autour des enjeux de vie étudiante. Dans une logique de progressivité de l'expérimentation et de réciprocité vertueuse des apports de chacun, ce dialogue se poursuivra pour une cohérence globale d'intervention et une programmation d'actions, soit communes à tout l'EPE, soit croisées entre plusieurs établissements, en fonction des priorités et capacités de chacun, selon différents degrés de coopération définis au cas par cas :

- Partages de pratiques, dans une ambition d'amélioration collective et continue sur des objets précis,
- Coordination, dans une recherche d'efficience de site universitaire,
- Mutualisation, en s'appuyant notamment sur les ressources internes à l'EPE pour bénéficier au plus grand nombre,
- Jusqu'à l'impulsion proactive de projets communs, en particulier pour soutenir les dynamiques inter-associatives et/ou de transitions sur les territoires.

Des ambitions partagées au bénéfice de toute la communauté étudiante de l'EPE
Les établissements ont ainsi défini ensemble les grandes orientations de ce schéma directeur de l'Université de Rennes et identifié des premières perspectives de travail d'ici 2027.

1. <u>Une université accueillante</u>

Pour développer un cadre de vie et d'étude accueillant, inclusif, bienveillant et sécurisant pour l'ensemble de leurs étudiantes étudiants, seront notamment travaillées en commun : une meilleure visibilité globale de l'ensemble des dispositifs de facilitation de l'accès à l'enseignement supérieur (BRIO, Cordées de la réussite), une plus forte intégration des étudiants internationaux (en s'appuyant notamment sur l'opérateur déjà commun qu'est le Centre de mobilité internationale de Rennes), des actions de sensibilisation ouvertes au plus grand nombre en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de prévention des violences sexistes et sexuelles. Enfin, la lutte contre la précarité étant une problématique unanimement définie comme prioritaire, les établissements encourageront les démarches croisées entre les différents acteurs et partenaires.

2. <u>Une université à vivre au quotidien</u>

Autre priorité de ce schéma directeur, la prévention et l'accompagnement en matière de santé, portés par le Service interuniversitaire de santé des étudiants (SSE) avec lequel tous les établissements-composantes sont déjà conventionnés, seront au cœur des réflexions communes notamment en termes de santé mentale et de prévention des pratiques festives. Par ailleurs, afin de faciliter la vie pratique des étudiantes et étudiants, les établissements fondateurs se coordonneront pour porter un plaidoyer et des outils communs en matière d'accès au logement, mais aussi pour bien articuler leurs démarches en matière de restauration ou de mobilités. Enfin, afin de proposer une vie de campus stimulante, les établissements fondateurs s'appuieront sur des leviers tels que la culture, le sport et les services de documentation, en lien avec les ressources du territoire, comme autant d'opportunités de circulations entre les campus et de croisements entre les étudiants.

3. <u>Une université de l'engagement</u>

L'Université de Rennes constitue un lieu de liberté, de créativité et de responsabilité pour les étudiants. Plusieurs leviers concourent ainsi à faire des années de vie étudiante une école de la citoyenneté : mieux faire comprendre le fonctionnement institutionnel de l'EPE pour inciter à l'engagement du plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants dans leur diversité, appuyer les démarches en pair à pair en accompagnant et en faisant davantage se croiser les étudiantes et étudiants mobilisés, encourager les dynamiques communes en matière de vie associative (interconnaissance, formations mutualisées, projets inter-campus). Enfin, marqueur fort de la richesse de l'EPE, l'Université de Rennes associera pleinement ses étudiants aux dynamiques de transition portées par les acteurs locaux, à l'image du festival Nos Futurs, faisant ainsi de l'expérience étudiante un véritable levier de transformation tant des individus que de la société.